



LE DÉPARTEMENT

Fonds de secours d'urgence pour les ménages en difficultés du fait de la crise Covid-19

Cadre réservé à l'administration

N° dossier :

accord

montant accordé :

rejet

motif de rejet :

Les pièces justificatives sont détruites après numérisation. Fait le :

Informations concernant le demandeur

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Secteur d'activité

Dans le cadre du traitement de votre demande, la Direction cohésion sociale peut être amenée à prendre contact avec vous. Pour permettre des échanges plus rapides, nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées téléphoniques et mails :

Téléphone

Adresse mail

Informations concernant la composition familiale

Personne seule

Couple sans enfant

Personne seule avec enfant(s) à charge

Couple avec enfant(s) à charge

Si en couple : Nom et Prénom du conjoint

Nombre d'enfants totalement à charge

Nombre d'enfants en garde alternée

**État des ressources et des charges de tous les membres du foyer
pour le mois d'avril **OU** pour le mois de mai 2020**

Ressources mensuelles		Dépenses mensuelles	
Ressources non salariées		Loyer/Emprunt immobilier	
Salaire(s)		Charges locatives	
Retraite(s)		Electricité	
Indemnité(s) chômage/ indemnités journalières		Gaz/autre énergie	
Rente		Eau	
Invalidité		Impôts sur le revenu	
AAH		Taxe habitation	
Allocation logement		Taxe foncière	
Allocations familiales		Autres taxes	
AJE, PAJE, Alloc. Adop.		Scolarité	
Allocation parentale d'éducation		Assurance habitation	
Allocation présence parentale		Assurance voiture	
AEEH		Mutuelle	
Allocation soutien familial		Téléphonie/Internet	
Pension alimentaire perçue		Pension alimentaire versée	
Bourse(s) d'étude(s)		Frais de garde d'enfant	
Autre (précisez)		Autre (précisez)	
TOTAL		TOTAL	

Reste à vivre
Rappel du calcul = $\frac{\text{(total ressources - total charges)}}{\text{Nombre de personnes au foyer}}$

(compter 1/2 part par enfant en garde alternée)

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné(e), atteste sur l'honneur que :

mes ressources non salariées ont diminué de 40% en avril ou mai 2020 et cette perte est une conséquence directe de la crise sanitaire ;

je n'ai pas perçu d'aide de l'Etat (Fonds National de Solidarité), de la Région, et ne perçois pas le RSA;

les informations que j'ai complétées au recto et verso de ce formulaire sont exactes ;

je suis informé(e) que le Département pourra me demander tout justificatif jugé nécessaire lors de l'instruction et pourra également procéder à un contrôle après attribution de l'aide.

Fait à

, le

SIGNATURE obligatoire

Pièces justificatives à joindre au formulaire de demande

Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité

Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt 2020 sur les revenus 2019, disponible sur le site internet : impot.gouv.fr dans votre espace particulier

Copie du certificat d'inscription à 1 centre de formalité des entreprises (registre du commerce et des sociétés, répertoire des métiers, URSSAF, INSEE, MSA)

Un Relevé d'Identité Bancaire

Informations concernant le traitement de vos données personnelles

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Direction de la cohésion sociale.**

Les données sont conservées pendant 6 mois après la notification de décision.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

J'atteste avoir pris connaissance des informations relatives au traitement des données à caractère personnel.

Le formulaire doit être envoyé soit par voie postale à l'adresse indiquée :

Pôle social du Département - Direction cohésion sociale - Place François Mitterrand - CS 31802 - 73018 Chambéry cedex

soit par mail : aidecovid@savoie.fr

INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL A DESTINATION DES MENAGES EN DIFFICULTES DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

Pour aider les personnes en difficulté financière dans cette période de crise sanitaire, le Département de la Savoie met en place un fond d'aide pour les ménages en difficultés du fait de la crise covid-19.

Encadrement de l'évènement

L'évènement est placé sous la responsabilité du Président du Conseil départemental, et indirectement de la Direction des politiques sociales du Département (PSD), Hôtel du Département – 73018 CHAMBERY.

Descriptif de l'action

Nom de l'action : **Fond de secours d'urgence pour les ménages en difficultés du fait de la crise covid-19**

Finalité : Permettre aux ménages répondant aux critères fixés par le Département, de bénéficier d'une aide financière temporaire.
Réalisation de statistiques anonymes

Base légale : Intérêt légitime du Responsable de traitement
Traitement inscrit au registre de la collectivité sous le n° 204

Dates : Période de crise sanitaire

Données collectées pour cette action

Etat civil <ul style="list-style-type: none">- Nom,- Prénom,- Adresse postale,- Mail,- Téléphone	Vie personnelle <ul style="list-style-type: none">- Situation familiale,- Nom du conjoint,- Nb d'enfants- Garde alternée	Vie professionnelle <i>Déclaration sur l'honneur de perte de salaire</i>
Economiques et financières <ul style="list-style-type: none">- coordonnées bancaires (RIB)- Revenus	Hautement personnelles <ul style="list-style-type: none">- Difficultés sociales,- Difficultés financières	Documents collectés <ul style="list-style-type: none">- Copie de la carte d'identité- Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt 2020 sur les revenus 2019- Copie du RIB- Copie du certificat d'inscription à un centre de formalité des entreprises

Accès et diffusion des données collectées pour cet évènement

Les données à caractère personnel collectées à cette occasion ne seront exploitées par le Département que dans le cadre de cette action et uniquement par les services suivants :

Pôle Social du Département (PSD) : Direction de la Cohésion Sociale (COSO)

Pôle Ressources et Moyens du Département (PRMD) : Direction des Finances, Pilotage de Gestion et Affaires Juridiques (DFIPAJ)

Les données à caractère personnel collectées pour cette action ne seront jamais diffusées en dehors des Directions présentées ci-dessus, ni à l'extérieur du Conseil départemental.

Tout autre usage ou diffusion nécessitera le consentement explicite de la personne concernée.

Conservation des données collectées pour cette action

Au terme de l'action, les durées de conservation des données sont les suivantes :

- les documents demandés seront numérisés à réception si nécessaire, puis détruits immédiatement
- les autres données à caractère personnel seront placées en archives intermédiaires au bout de 6 mois, archivées sur une période de **5 ans, puis détruites.**

Exercice des droits (consultez le RGPD pour plus de détail)

<input checked="" type="checkbox"/> DROIT D'ACCES (article 15 du RGPD) Vous pouvez obtenir, auprès du responsable de traitement, toute information concernant la gestion de vos données	<input checked="" type="checkbox"/> DROIT DE RECTIFICATION (article 16 du RGPD) Vous pouvez à tout moment demander la rectification de données personnelles inexacts	<input checked="" type="checkbox"/> DROIT A L'EFFACEMENT (article 17 du RGPD) Dans certains cas, la personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel la concernant.
<input checked="" type="checkbox"/> DROIT A LA LIMITATION DU TRAITEMENT (article 18 du RGPD) Vous pouvez demander la suspension du traitement de vos images si vous jugez que le traitement est illicite ou qu'il n'est plus utile	<input checked="" type="checkbox"/> OBLIGATION DE NOTIFICATION (article 19 du RGPD) Dans des conditions raisonnables, le Département doit notifier à chaque destinataire auquel les données ont été communiquées, toute rectification, tout effacement et toute limitation de traitement demandés par la personne.	<input checked="" type="checkbox"/> DECISION AUTOMATISEE (article 22 du RGPD) La personne concernée a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.
<input checked="" type="checkbox"/> DROIT D'OPPOSITION (article 21 du RGPD) Sauf motif légitime et impérieux, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel la concernant.		

Modalité de demande d'exercice d'un droit

Pour toute information ou exercice de vos droits informatique & liberté liés à ce traitement, vous pouvez contacter :

Le délégué à la protection des données (DPD) :

Par courrier Délégué à la Protection des données
Conseil départemental de la Savoie – DSI
315 avenue de Lyon - 73000 Chambéry

Par mail données-personnelles@savoie.fr

Attention, vous devez justifier de votre identité pour demander l'exercice de vos droits

Dans le cas où vous considèreriez que le Département n'a pas respecté vos droits, vous pouvez porter réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Adresse postale : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>